

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 17 avril 2023 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

23-04-237

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-04-238

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

23-04-239

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 11 avril 2023, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 11 avril 2023 avec l'ajout du texte suivant : « et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2023 » à la fin du dispositif de la résolution numéro 23-04-221.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-04-240

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE D'UNION ENTRE L'UQAT ET LE CÉGEP POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RUE PARENT

D'autoriser la signature d'une entente d'union à intervenir avec le Centre collégial de St-Jérôme et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relativement à des travaux de voirie sur la rue Parent, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-04-241

SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION PAR MONSIEUR JEAN HÉBERT À LA VILLE - LOT 3 050 456

D'autoriser la signature, devant notaire, d'un acte de cession par monsieur Jean Hébert en faveur de la Ville du lot 3 050 456 au cadastre officiel du Québec, ayant une superficie de 431 410 mètres carrés, et ce, aux termes d'un acte préparé par maître Jean-François Brunet, notaire, pour être joint à cette résolution et en faire partie intégrante.

Les honoraires du notaire et les frais de publicité incluant une copie de l'acte sont à la charge de la Ville.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-04-242

AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 419 RELATIF À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE SUR LE CHEMIN DU 4E-RANG SUD

Madame la conseillère Claudie Lacelle donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 419 visant à décréter un emprunt de 255 000 \$ et l'affectation d'une somme de 200 000 \$ pour l'exécution de travaux de construction de la patinoire extérieure sur le chemin du 4^e-Rang Sud, incluant les services d'égout sanitaire, pluvial et d'aqueduc, la rénovation du bâtiment, la patinoire et l'anneau de glace, le stationnement et autres travaux.

Le président de la séance présente le projet de règlement et le dépose.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

23-04-243

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire